

NOTES

MOYENS PÉDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE

- Séances de formation en salle.
- Études de cas pratiques et/ou exercices.
- Échanges avec le groupe.
- Salles équipées d'un vidéoprojecteur.

RESPONSABLE DES FORMATIONS

Thibaut DALLE

- Maître de conférences associé, Université de Lille - Campus Pont de Bois.
- thibaut.dalle@univ-lille.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

- **Direction Formation Continue et Alternance Campus Pont de Bois**
Bureau A1.674 b
Bâtiment A
BP 60149
59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
Tél. : (33) 03 20 41 72 82
Mail : dfca-stagescours@univ-lille.fr
- Le secrétariat est ouvert :
du lundi au vendredi (9h-11h et 14h-16h),
il est fermé au public le mercredi.

ORGANISATION ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

L'ensemble du stage et des échanges sera modéré par un-e interprète français / langue des signes.

En milieu santé mentale : les interventions seront assurées par des médecins, un expert linguistique et un intermédiaireur.

En milieu judiciaire : les interventions seront assurées par des professionnels de la justice, un expert linguistique et un intermédiaireur.

Le contrat de Formation Professionnelle Continue, téléchargeable sous :

<https://www.univ-lille3.fr/fr/fcep/stages-professionnels>

est à envoyer au secrétariat (Bureau A1.674 b) :

dernier délai, 15 jours avant le démarrage de la formation.

COÛT DE LA FORMATION ET POSSIBILITÉS DE PRISE EN CHARGE

Tarif : 21 €/heure.

Effectif maximum : 15 personnes.

ACCOMPAGNEMENT

Formation Continue et Alternance (FCA)

Vous souhaitez vous reconverter, enrichir ou actualiser vos compétences, redonner de l'élan à votre carrière professionnelle ? La FCA vous accueille quel que soit votre statut : salarié-e, demandeur d'emploi, apprenant à titre individuel, retraité-e, et vous propose une offre de formation diplômante, qualifiante et / ou certifiante du niveau bac à bac +8. Nos experts sont là pour vous accompagner tout au long de votre projet.

- **Campus Pont de Bois** - Bâtiment A - Rue du Barreau - 59653 Villeneuve d'Ascq - Niveau 1 (forum -1)
Tél. : +33 (0)3 20 41 72 72
Mail : dfca-pontdebois@univ-lille.fr
Métro ligne 1 : Pont de Bois
- **Campus Santé** - 1 rue du Professeur Laguesse - 59000 Lille
Tél. : +33 (0)3 20 62 15 59
Mail : dfca-droitsante@univ-lille.fr
Métro ligne 1 : CHU - Eurasanté
- **Campus Cité scientifique** - Bâtiment B6 - Rue Élisée Reclus - 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. : +33 (0)3 20 43 45 23
Mail : dfca-citescientifique@univ-lille.fr
Métro ligne 1 : 4 Cantons - Stade Pierre Mauroy
- <http://formation-continue.univ-lille.fr/>

Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation (SUAIO)

Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.

- **Campus Pont de Bois** - Maison de l'étudiant - rue du Barreau - 59653 Villeneuve d'Ascq - Niveau 2 (forum)
Tél. : +33 (0)3 20 41 62 46
- **Campus Moulins-Ronchin** - Bâtiment C - 1 place Déliot - 59024 Lille Cedex - Rez de Chaussée
Tél. : +33 (0)3 20 96 52 80
- **Campus Cité scientifique** - Bâtiment SUP SUAIO - Avenue Paul Langevin - 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex - Rez de Chaussée
Tél. : +33 (0)3 20 05 86 72 ou +33 (0)3 20 05 87 49
- <https://www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/etre-accompagne>



Responsable de la rédaction : FCA - Maquette et réalisation : Service Communication - Impression : Imprimerie Université de Lille - Document non contractuel - Imprimé en octobre 2019.
N° du SIRET : 130 023 583 00011 - N° de l'APE : 8542Z - N° de déclaration d'activité : 32 59 09494 59. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Université de Lille, Formation continue et alternance (FCA)

STAGE PROFESSIONNEL

INTERPRÉTATION FRANÇAIS/ LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE : EN MILIEUX SPÉCIFIQUES



INTERPRÉTATION EN SANTÉ MENTALE ET SOMATIQUE

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La formation est entièrement centrée sur l'interprétation français / langue des signes dans le domaine de la santé mentale et somatique. Ses objectifs sont les suivants :

- permettre aux stagiaires d'échanger autour de leur pratique professionnelle et de partager leur expérience,
- apporter des connaissances théoriques sur l'organisation du système de soins en France, les spécialités médicales, les principaux examens et techniques de soins,
- apporter des techniques et du vocabulaire pour dire la santé en LSF et pouvoir travailler sur des situations d'interprétation problématiques à partir d'études de cas.
- s'interroger sur la place de l'interprète dans le domaine de la santé mentale.

PUBLIC VISÉ

La formation est ouverte à l'ensemble des interprètes français / langue des signes française diplômé-e-s, quel que soit leur lieu d'exercice. Cette formation est complémentaire de la formation «Interprétation dans le domaine médical», mais chacune peut être suivie indépendamment.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- comprendre les problématiques liées à l'interprétation dans le domaine de la santé mentale,
- approfondir le fonctionnement du système de santé français,
- savoir décrire les appareils étudiés (ophtalmologie, ORL, pneumologie, urologie) en LSF,
- appréhender les fonctions de l'intermédiaireur en santé mentale et somatique et la complémentarité avec l'interprète.

DURÉE / DATES / LIEU

- La durée du stage est de 27 heures 30.
- Dates : les 29, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2020.
- Horaires : entre 9h et 17h45.
- Lieu : à la Direction Formation Continue et Alternance, dans les locaux de l'Université Lille, campus Pont de Bois.

PROGRAMME

Jour 1 - 6 h 30 :

- Accueil des participants, introduction et présentation de la formation.
- Le système de santé français.
- Limites et particularités de l'interprétation en santé mentale.
- L'intermédiaireur en santé mentale.

Jour 2 - 7 h :

- Dire l'urologie en LSF. Pratique.
- Dire la pneumologie en LSF. Pratique.

Jour 3 - 6 h 30 :

- Dire l'ophtalmologie et l'ORL en LSF. Pratique.
- Interprétation en santé mentale : étude de cas.

Jour 4 - 7 h :

- Mises en situation.
- Échange de pratique sur l'interprétation en santé mentale.
- Bilan de la formation.

TOTAL : 27 H 30

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Mme Gutman Carole, interprète français / langue des signes en milieu hospitalier.
- Médecins et intermédiaeurs.

INTERPRÉTATION EN MILIEU JUDICIAIRE (Initiation)

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La formation est entièrement centrée sur l'interprétation français / langue des signes dans le domaine judiciaire. Ses objectifs sont les suivants :

- permettre aux stagiaires d'échanger autour de leur pratique professionnelle et de partager leur expérience,
- apporter des connaissances théoriques sur l'organisation du système judiciaire et ses principaux intervenants,
- apporter des techniques et du vocabulaire pour dire la justice dans les deux langues.

PUBLIC VISÉ

La formation est ouverte à l'ensemble des interprètes français / langue des signes française diplômé-e-s, quel que soit leur lieu d'exercice. Seuls les interprètes diplômés peuvent participer à la formation.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- s'orienter dans le système judiciaire français,
- connaître les acteurs du milieu juridique et leurs fonctions,
- appréhender la place de l'interprète dans le système judiciaire,
- connaître le rôle de l'intermédiaireur,
- approfondir le vocabulaire juridique en français et en langue des signes française.

DURÉE / DATES / LIEU

- La durée du stage est de 31 heures.
- Horaires : ils vous seront communiqués par le secrétariat lors de votre inscription.
- Dates : les 29, 30 juin, 1er, 2 et 3 juillet 2020.
- Lieu : à la Direction Formation Continue et Alternance, dans les locaux de l'Université Lille, campus Pont de Bois.

PROGRAMME

Jour 1 - 6 h :

- Cadre général d'intervention / forces de l'ordre.
- Modalités d'intervention et assermentation des interprètes.
- Organisation des services de police et de gendarmerie.

Jour 2 - 6 h :

- Intervenir dans les tribunaux.
- Organisation de la justice et des modalités d'intervention de l'interprète.
- Audience correctionnelle.

Jour 3 - 6 h :

- Administration judiciaire / l'interprétation audio-vocale.
- Modalités administratives : assermentation et chorus,

témoignage d'une interprète audio-vocale.

Jour 4 - 6 h 30 :

- Dire la justice en LSF / l'intermédiation en justice.
- Vocables des grands domaines en LSF.
- Le regard de l'intermédiaireur : échanges et pratique.

Jour 5 - 6 h 30 :

- Dire en justice / la détention.
- Vocable des grands domaines en LSF.
- Interprétation en milieu carcéral : cadre et possibilités d'intervention, prise en charge des frais d'intervention, contraintes et représentations.

TOTAL : 31 H

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Mme Deschodt Sandrine, interprète français / langue des signes en milieu judiciaire.
- Professionnels de la justice (policier, gendarme, directrice de prison, ...) et intervenants extérieurs (intermédiaireur, interprète audio-vocal, ...).
- M. Damien Ducasse, enseignant LSF.

Pour tous renseignements complémentaires ou actualités : formation-continue.univ-lille.fr

INTERPRÉTATION EN MILIEU JUDICIAIRE (Perfectionnement)

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La formation est entièrement centrée sur l'interprétation français / langue des signes dans le domaine judiciaire. Elle vise à approfondir les connaissances acquises lors du stage d'initiation. Ses objectifs sont les suivants :

- exprimer les concepts judiciaires en langue des signes,
- s'exercer à la pratique interprétative en milieu judiciaire.

PUBLIC VISÉ

La formation est ouverte aux interprètes ayant suivi le niveau initiation à l'interprétation judiciaire.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- comprendre le fonctionnement de la justice en France,
- exprimer les concepts judiciaires en langue des signes,
- faire face au vide lexical et développer des stratégies interprétatives,
- d'interpréter vers la langue des signes un discours judiciaire.

DURÉE / DATES / LIEU

- La durée du stage est de 21 heures.
- Horaires : ils vous seront communiqués par le secrétariat lors de votre inscription.
- Dates : les 14, 15, 16 et 17 avril 2020.
- Lieu : à la Direction Formation Continue et Alternance, dans les locaux de l'Université Lille, campus Pont de Bois.

PROGRAMME

Jour 1 - 2 h 30 :

- L'interprète en justice.
- Rappel des modalités d'intervention des interprètes en justice.

Jour 2 - 6 h :

- Mise en pratique et techniques d'interprétation.
- Faire face au vide lexical en LSF.
- S'exercer à l'interprétation en justice.
- Échange de pratiques.

Jour 3 - 6 h :

- Dire la justice en langue des signes.

- Organisation de la justice en France.

- Explication et expression des procédures.
- Vocables des grands domaines d'intervention.

Jour 4 - 6 h 30 :

- Interpréter en justice dans une langue rare.
- S'exercer à l'interprétation en justice.
- Témoignage d'un interprète audio-vocal de langue rare.
- Se confronter à l'interculturalité.
- Échanges et bilan.

TOTAL : 21 H

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Mme Deschodt Sandrine, interprète français / langue des signes en milieu judiciaire.
- Professionnel de la justice (sourd),
- M. Damien Ducasse, enseignant LSF.